

MCH Messe Schweiz (Basel) AG
Monsieur Michel Loris-Melikoff
CH-4005 Basel

Bienne, le 6 avril 2020

Monsieur le Directeur général de Baselworld,

En réponse au courriel que nous avons reçu en date du 1^{er} avril dernier et au nom du Comité des Exposants suisses à Baselworld, nous tenons à vous faire part de l'insatisfaction de la grande majorité de nos membres face aux propositions formulées par MCH Group quant aux remboursements des montants versés par les exposants pour l'édition 2020.

En effet, d'une part, vous arguez des dispositions du Règlement Général pour justifier le non-remboursement des frais déjà engagés, et d'autre part, vous nous proposez des solutions à géométrie variable qui ne font qu'instiller le doute quant à la réalité des frais réellement engagés.

Mais là n'est pas la question. A situation exceptionnelle, solution exceptionnelle. Alors que la Confédération et les Cantons n'ont de cesse d'expliquer que l'objectif immédiat est de maintenir le tissu économique et que, pour ce faire, il convient d'adapter les cadres réglementaires ou les contraintes légales, MCH Group s'enferme dans une lecture rigoriste des dispositions contractuelles pour justifier sa position.

On aurait attendu davantage du MCH Group qui, pour rappel, est en mains d'actionnaires publics, les cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne, de Zurich ainsi que la Ville de Zurich, détenant à eux seuls 49% du capital-actions.

Les propositions que vous nous faites tombent d'autant plus à faux que le Dr. Ulrich Vischer, Président du Conseil d'administration du MCH Group, déclarait publiquement le 26 mars dernier que le MCH Group disposait de « liquidités abondantes ».

L'incompréhension est même totale pour les exposants qui ont reçu, encore en février dernier, des rappels à payer le solde pour l'édition 2020. Ceux qui se sont exécutés ont vraiment l'impression d'avoir été piégés.

Enfin, le fait que vous fixiez un délai de réponse à fin avril renforce encore l'impression que vous donnez de ne pas avoir conscience de la situation actuelle dans laquelle se trouvent vos clients, à savoir les exposants.

Ce manque de considération de la part des dirigeants de MCH Group rappelle malheureusement une époque que nous avons cru révolue.

En d'autres termes, le Comité des Exposants Suisses à Baselworld vous demande de revoir fondamentalement votre position en abandonnant toute référence aux dispositions contractuelles et en proposant le remboursement intégral des acomptes versés au titre de l'édition 2020.

A notre sens, cette solution élégante serait le meilleur moyen d'inciter les exposants qui le pourront à participer à une prochaine édition de Baselworld.

A défaut, nous craignons que ce soit la fin pure et simple de Baselworld, ce d'autant plus que les dates choisies en janvier 2021 ne conviennent pas aux secteurs de la joaillerie, bijouterie et des pierres et perles, et que la coordination avec « Watches & Wonders » (SIHH) n'existe plus.

En l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos sentiments distingués.



Hubert J. du Plessix
Président du Comité des Exposants suisses

PS : une copie de cette lettre est adressée à la FH, l'apiah, l'Ubos et le CPHE.